

43° PROMOTION
ADJUDANT CHAMPEAU
2° DIVISION 4 NOVEMBRE 1970 - 27 AVRIL 1971

Le 27 Août 1959 un élément rebelle se dévoile à Randoussa à proximité de la route de Tizi-Ouzou et prend à partie un de nos éléments. L'Adjudant Champeau qui se trouve non loin de là avec sa "harka" n'hésite pas un instant à intervenir et "marche au canon" à la tête de ses harkis. Peu de temps après, alors que son intervention contraint les rebelles à décrocher, il est blessé mortellement en pleine poitrine.

Ainsi meurt celui, qui, aujourd'hui, vous est donné pour parrain, simplement, en soldat au service de la Patrie.

L'Adjudant Champeau trouve dans le milieu de la Gendarmerie où il sera élevé l'exemple des qualités de droiture, de courage et de volonté qui le guideront pendant toute sa vie.

De 1942 à 1946 il fera des études dans les Ecoles Militaires Préparatoires de Montélimar et d'Autun. Là il va s'initier à la discipline de la vie militaire et aux exigences de la vie en communauté.

Le 19 Décembre 1946 il s'engage pour 5 ans au titre de l'Ecole d'Autun où il fera ses pelotons et sera nommé Sergent le 19 Juin 1947. Jeune Sous-Officier affecté au 51° Bataillon d'Infanterie en Allemagne il se fait remarquer par ses qualités de dynamisme, d'enthousiasme et de caractère, qualités qui apparaîtront tout au long de sa carrière. Nommé Sergent-Chef, le 1^{er} Février 1950; il part pour l'Indochine peu après. Il y restera jusqu'à la fin de l'année 1952.

Au cours de ce premier séjour comme Chef de section au 2° Bataillon Thaï, il mérite les appréciations flatteuses que pouvaient laisser prévoir son début de carrière. Il est cité à l'ordre de la Division pour sa brillante conduite au feu.

La brève période d'un an qu'il va passer à l'Ecole d'Autun avant de repartir pour l'Indochine, sera consacrée à l'instruction de jeunes élèves à qui il va inculquer les qualités qui lui ont été apprises quelques années avant dans cette même Ecole, et auxquelles il ajoutera les fruits de son expérience.

Au cours de son second séjour en Indochine de Janvier 1954 à Octobre 1956, il assumera tout d'abord avec dévouement les fonctions de chef de mission de largage. Ensuite, il servira comme instructeur à l'Ecole Militaire Royale du Cambodge. Un Témoignage de Satisfaction à l'ordre de la Division lui sera décerné pour récompenser les qualités brillantes dont il a su faire preuve dans cette fonction.

Retour d'Indochine, il part aussitôt pour l'Algérie et prend le commandement d'une section au 1^{er} Bataillon du 93° Régiment d'Infanterie. Très vite, il se distingue et reçoit des appréciations flatteuses. "Sous-Officier dynamique et audacieux..". Il est cité à l'ordre de la Brigade le 7 Décembre 1957 et à l'ordre de la Division le 5 Février 1956.

Il sert ensuite au 1^{er} Bataillon du 121^o Régiment d'Infanterie où il reçoit les mêmes notes élogieuses.

"Sous-Officier remarquable par son courage, son sang-froid et son sens de la manœuvre", il met sur pied une "harka" à la tête de laquelle il porte à l'adversaire des coups très durs. En six mois il tue ou capture 19 rebelles.

Le 17 Juillet 1959 à Aït-Zaïm en Grande Kabylie, il intervient personnellement dans la fouille de caches et permet la mise hors de combat de nombreux rebelles. Il est à nouveau cité.

Le 26 Août il se distingue une nouvelle fois et permet, grâce à son mordant, un bilan important.

Le 27 Août, il est tué au combat.

CHAMPEAU a trente ans, il vient d'être nommé Adjudant.

Quatre fois cité, une cinquième citation à l'ordre de l'Armée et la concession de la Médaille Militaire viennent récompenser ce dernier acte de bravoure.

Son dernier Chef de Bataillon le dépeindra ainsi : "D'un caractère franc et ouvert, d'un tempérament généreux Raymond Champeau cachait sous un aspect légèrement frondeur de belles qualités de cœur qui lui avaient permis de s'attacher les harkis Kabyles dont il avait fait sa troupe et qui le suivaient aveuglément. Il possédait en outre des qualités intellectuelles et une connaissance du métier qui en faisaient un Sous-Officier hors de pair".

Elèves Sous-Officiers de la 43^o promotion, que l'Adjudant Champeau reste pour vous, toujours, un exemple et un guide.